

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 15 JUIN 2021

Étaient présents :

Madame BOURGEON, adjointe aux affaires scolaires,
Monsieur DEMULE, adjoint aux finances,
Monsieur BUGAUD, **conseiller municipal délégué, chargé de l'entretien des bâtiments et espaces publics**
Monsieur VITTEAUT, DDEN,
Mesdames BONNAVENT, CHAPUIS, MARLET, LETOUZEY, RAYMOND, représentantes de parents d'élèves,
Monsieur SIMON, représentant de parents d'élèves,
Mesdames FOUQUET, PACAUD, enseignantes,
Messieurs COING, MASNIÈRES, enseignants.

Étaient excusés : Monsieur PERRIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Madame CATHELIN, enseignante

Secrétaires de séance : Mme PACAUD - Monsieur SIMON

La séance est ouverte à 18 heures 28

1 - Effectifs prévisionnels de l'école pour la rentrée 2020

A ce jour, les effectifs se montent à 76 élèves, répartis en 16 CP, 18 CE1, 12 CE2, 14 CM1 et 16 CM2. Ce sont les mêmes qu'à la rentrée 2020.

L'organisation pour la rentrée prochaine est la suivante :

CP/CE2 : 16 + 5 CE1 : 18 CE2/CM1 : 7 + 14 CM2 : 16

Ces répartitions sont susceptibles d'être modifiées si nous avons des arrivées ou des départs.

Comme l'an passé, les listes de fournitures seront envoyées par mail. Nous ferons des listes communes pour les élèves répartis dans plusieurs classes différentes et ces listes seront ajustées à la rentrée.

Les GS feront une « visite » de l'école (future classe + cour) le mardi 29 juin. Ils échangeront avec les CP le 2 juillet après-midi. Je proposerai également une nouvelle visite aux enfants sur une heure, la veille de la rentrée, une fois que la classe sera réinstallée.

Madame Guérin qui était ma décharge l'an passé, devrait revenir sur l'école à la rentrée.

Pour information, nous avons accueilli 2 nouvelles élèves le 31 mai.

2 – Bilan des projets – classe verte

10 et 17 mai : Intervention des pompiers : Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 en lien avec le projet d'école. Merci à messieurs Laforest et Remondin pour leur intervention.

17 mai CE1/CE2 : sortie à l'étang Chaumont à Châtenoy en lien avec le projet de classe sur la biodiversité. Sortie écourtée à cause du mauvais temps.

18 mai : Résultats du Kangourou des maths : 1 élève de CM2 a obtenu 95 % de réussite.

25 mai : intervention de la STAC / ZOOM auprès des élèves de CM2

27 et 28 mai : Rencontre avec les artistes de la compagnie « Circo Senso » en résidence à Fontaines grâce à la compagnie « Boumkao ». Merci à la municipalité pour ce spectacle.

08 juin : Résultats de « Livrentête » en lien avec la bibliothèque municipale

11 juin : CP : salon du livre de jeunesse à Chalon sur Saône. Animation avec Christian Offroy, illustrateur utilisant le bistre.

15 juin : CP : sortie à Germolles : visite du château + atelier Conte/Théâtre avec Anne Prost-Cossio

18 juin : CE2/CM1 et CM1/CM2 : Visite de l'exposition en lien avec le projet « Revisiter la photographie ». Visite du musée Niepce et du Carmel.

22 juin : École et cinéma, toute l'école. Nous verrons « Sherlock junior » de Buster Keaton.

02 juillet : CE1/CE2 : sortie à Châtenoy le Royal

CP : pique nique de fin d'année au parc Ste Suzanne

Classe verte : Je vais remonter le projet pour l'an prochain mais pour ma classe uniquement. Les dates seraient les suivantes du 30 mai au 03 juin 2022.

Nous avons reçu ce jour, les documents pour l'inscription à la natation. La classe de CP/CE2 sera inscrite.

3 – Travaux – entretien – informatique

Une liste de divers petits travaux sera envoyée prochainement en Mairie. Le vidéoprojecteur dans la classe de M.Masnières n'est pas centré, il faudrait le recentrer. Dans la classe de Mme Pacaud, serait-il possible d'installer au dessus du tableau l'ancien écran à diapo ? Nous prévoyons de demander de repasser sur les tracés dans la cour ainsi qu'éventuellement la pose de faïence / de résine sur le rebord de la fenêtre des sanitaires PMR dont la peinture est déjà toute abîmée. Par ailleurs, il avait été question de changer quelques bacs de nettoyage dans les classes car ce n'est pas vraiment pratique d'effectuer le lavage des pinceaux et du matériel de peinture, sauriez-vous où cela en est ? *Monsieur Bugaud est réticent. Mr Démule intervient pour constater qu'il est regrettable, compte tenu de l'investissement récent réalisé dans la rénovation de l'école élémentaire, d'être conduit deux années plus tard à engager de nouvelles dépenses, d'autant plus que certains travaux auraient dû être intégrés (changement de sanitaires par exemple). Il explique que l'endettement de la commune nécessite une gestion rigoureuse. Monsieur Vitteaut propose de faire faire des devis et de voir ce qui peut être réalisable. Mr Bugaud et Mr Démule viendront voir sur place et feront au mieux*

Lors du dernier conseil d'école, nous avons évoqué le fait qu'il manquait 1/4 d'heure de ménage aux dames de service. Est-ce que vous auriez une réponse à apporter ? *Mme Bourgeon explique que les agents de service ont été consultés et n'ont pas exprimé de besoin supplémentaires pour réaliser les travaux demandés. Mr Démule complète en faisant remarquer qu'il était cohérent de solliciter l'avis des personnes concernées*

Au niveau informatique, la municipalité avait répondu à l'appel à projets pour le plan de relance du numérique. Le projet a été retenu. Nous serons donc prochainement dotés de nouvelles installations (ordi portables pour les enseignants, 15 tablettes numériques et 2ETI). Le budget total s'élève à environ 14 349€ dont 4 500€ à charge pour la municipalité que nous remercions pour cet investissement.

4 – Budget

Fournitures petit équipement : 520 €

Fournitures scolaires : 2 660 €

Livres : 600 €

Subventions :

Projets pédagogiques : 650 € à revoir à la baisse

BCD : 300 €

Franchise postale : 60 €

Classe découverte : 2 000 € non attribuée

5 - Compte de la coopérative

Au 15 juin 2021, le solde de la coopérative est de 6 162,44€

J'ai remboursé les familles des CE1 qui ne devaient pas partir cette année et je rembourserai la semaine prochaine les familles de CE2.

Les comptes de la COOP seront clôturés le 31 août 2020 : Mme Fouquet (mandataire de la COOP) a besoin de 2 volontaires pour vérifier les comptes. Mesdames Bourgeon, Letouzey et Raymond effectueront cette vérification.

Je les contacterai au mois de septembre.

6 – Questions des parents

* Organisation de la classe des CE1 : la classe sera-t-elle dédoublée ? Quel enseignant pour quelle classe ? *Voir point 1.*

* Absence au dernier moment de Madame Cathelin !! Ne peut elle pas faire garder son enfant malade ? Comment font les autres parents !!! *Madame Cathelin a été absente 1^{1/2} journée ce qui n'est rien par rapport aux classes qui ont pu être fermées. Cependant, nous comprenons tout à fait votre mécontentement mais c'est un droit pour tout parent d'aller chercher son enfant malade. Si le vôtre était malade, nous serions dans l'obligation de vous appeler. Le problème n'est pas là mais dans le fait qu'il n'y a pas de remplaçant. Et il est vrai que cela est encore plus problématique actuellement avec cette pandémie puisque nous ne pouvons pas mélanger les classes. En tant normal, les élèves auraient été répartis mais cela aurait été de la garderie également.*

* Ouverture école le matin par 1 des agents de mairie : souvent en retard, compliqué pour les parents qui travaillent à 9h. *Guy Bugaud répond qu'il n'est pas un agent de la mairie mais un élu communal délégué, il ne pense pas être en retard et demande que les personnes qui le prétendent se fassent connaître. Il demande également à ce que l'ouverture du portail soit assuré par un enseignant car sauf erreur de sa part, ce travail doit faire partie des règles tout comme la responsabilité de la réception des élèves dès le portail franchi. La directrice répond que les enseignants ne peuvent pas accueillir les élèves dans leur classe suite à la pandémie et être simultanément au portail, que l'équipe enseignante avait demandé à ce que soit Anne ou Véronique, en charge du péri-scolaire et présentes à la journée qui le fasse mais que l'élu en charge du personnel en a décidé autrement.*

Les élus nous informent également que des élèves sont là très tôt le matin (vers 8h25), que des parents les interpellent pour qu'ils ouvrent plus tôt. Nous rappelons que comme cela est spécifié dans le règlement intérieur distribué en début d'année l'ouverture du portail se fait à 8h35, soit 10 minutes avant le début des cours.

7 – REMERCIEMENTS

Les enseignants remercient :

- les personnels de la mairie pour les divers travaux effectués
- les dames qui ont assuré l'entretien des locaux
- les élus qui ouvrent le portail
- la municipalité, pour les différents montants de budget accordés à l'école.
- l'association des « Claquins » pour sa participation financière aux différents projets.
- Les parents d'élèves élus et non élus qui participent au bon fonctionnement de l'École.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h48

R .FOUQUET,
Directrice

C.Pacaud – G. SIMON ,
Secrétaires de séance

